Fédération Nationale
SAPEURS POMPIERS
DE FRANCE

Rapport d'activité
2020

Pompy
SAPEURS POMPIERS
DE FRANCE
www.pompy.fr

1 Pompy® ACHETÉ
= 1 Pompy® OFFERT
à un enfant
pris en charge par les sapeurs-pompiers de votre département !

19€

Fédération Nationale
SAPEURS POMPIERS
DE FRANCE

Aidez les sapeurs-pompiers à équiper leurs véhicules de Pompy® ! Faites plaisir en offrant cette peluche réconfortante et adoucissez la prise en charge d'un enfant victime d'accident !

Crédit photo : Zwingelstein Nicolas

ÉDITO

Grégory Allione
Président de la FNSPF et de l'ODP

UN VÉRITABLE ATOUT POUR LA NATION

Chers et chères collègues,

En ce début d'année, n'hésitons pas à jeter un œil dans le rétroviseur pour mieux avancer ensemble. L'année 2020 restera dans les annales comme celle de l'apparition de la crise Covid-19 qui, par son ampleur, son intensité et sa durée, met en exergue la nécessité de faire confiance au terrain et aux initiatives locales. Par notre expérience, notre agilité et notre plasticité, nous, sapeurs-pompiers de France, sommes capables d'affronter toute situation sur le terrain. À ce titre, nous représentons un véritable atout pour la Nation.

Après la première phase du fléau, nous avons, dans un rapport[1], analysé sa gestion et tiré la sonnette d'alarme, pour ensuite formuler des préconisations, dans l'objectif d'une mise en place d'une réelle organisation interministérielle et interservices de gestion des crises. Car cet épisode confirme le besoin de moderniser le système, de promouvoir l'engagement citoyen et d'assurer un continuum de protection civile dans l'anticipation, la préparation et la conduite opérationnelle des crises, conformément à l'engagement du président de la République lors de l'entrevue du 26 octobre dernier.

Au-delà de cette grave crise sanitaire, il est impératif d'adapter les moyens de la sécurité civile, dont les sapeurs-pompiers sont les premiers maillons, aux crises multiformes que doit affronter notre pays (climatiques, sécuritaires, industrielles…). Pour pouvoir transformer le dispositif de gestion des crises, quatre idées fortes s'imposent : l'anticipation, l'interministérialité, la proximité et la territorialisation. Mais rien ne sera possible sans l'implication de nos concitoyens et, surtout, la défense et le développement du volontariat. Ce dernier est en effet toujours menacé par la DETT[2], et la FNSPF met tout en œuvre, avec ses homologues, pour convaincre les pouvoirs publics d'y apporter une solution européenne. Dans cet objectif, la proposition de loi du député Fabien Matras, visant à consolider notre modèle de sécurité civile et à valoriser l'engagement citoyen, constituera un enjeu central cette année, pour apporter aux SPV une reconnaissance identique à celle octroyée à nos collègues professionnels par la revalorisation de la prime de feu.

Au niveau du SUAP, une mesure clé doit permettre de repenser l'articulation de notre relation avec l'hôpital et les professionnels de santé : la création généralisée de centres départementaux d'appels d'urgence interservices répondant au numéro unique d'urgence, le 112, l'accès aux soins étant articulé autour du numéro d'assistance européen le 116 117.

Sur le plan, différent mais tout aussi important, du réseau associatif, soulignons l'évolution du fonctionnement de notre Maison des sapeurs-pompiers de France à Paris, permettant d'augmenter encore la synergie des actions, pour mieux servir les objectifs de ses entités que sont la FNSPF, l'ODP, la MNSPF, l'UES et la société d'édition ESPF. Tout en priorisant bien évidemment la solidarité et l'aide aux catégories particulièrement impactées par cette crise sanitaire : JSP, SPV, anciens…

Au regard des nombreuses actions réalisées en 2020, relatées dans le présent rapport, abordons cette nouvelle année ensemble, avec confiance et détermination, pour faire avancer la grande cause de la sécurité civile dans notre pays.

Notons par ailleurs que, cette année, pour la première fois, un volet des opérations marquantes y est intégré, reflétant les quelque 4 800 000 interventions effectuées par les sapeurs-pompiers sur le territoire chaque année.

1. Crise de la Covid-19 – rapport de synthèse des sapeurs-pompiers de France sur la gestion de la première phase, 2020.
2. Directive européenne sur le temps de travail.

8
Assemblée générale de la FNSPF

12
#LAFORCEDESSSECOURS

16
Crise de la Covid-19

25
Rencontre avec Emmanuel Macron

29
#VigilanceMontagne

SOMMAIRE

PAGE 5 — VIE ASSOCIATIVE

PAGE 15 — VIE OPÉRATIONNELLE

PAGE 23 — VIE POLITIQUE

PAGE 27 — PRÉVENTION

PAGE 32 — PARTENAIRES ET MÉCÈNES

PAGE 33 — HOMMAGE AUX DISPARUS

PAGE 34 — BOÎTE À OUTILS

Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France
Février 2021
Contact : 32 rue Bréguet 75011 Paris. 01 49 23 18 18 - communication@pompiers.fr
Crédits photos : Sdis 01, Sdis 06, Sdis 13, Sdis 30, Sdis 14, Sdis 44, Sdis 68, Sdis 77, Sdis 78, Sdis 95, Laurent Lacombe, Olivier Rigaud, FNSPF, AdobeStock, Marion Fournies.

Vie ASSOCIATIVE

LE RÉSEAU FÉDÉRAL

Plus de 285 000 adhérents

Actifs (+ SP privés)	Jeunes sapeurs-pompiers	Anciens	PATS	Bénévoles, volontaires civils et musiciens

Les engagements des partenaires et mécènes de la Fédération nous permettent de développer nos missions de solidarité, d'information et de partage des techniques opérationnelles, de sensibilisation et de formation aux risques.

Merci à eux pour leur soutien !

AG2R LA MONDIALE · GROUPE RENAULT · GMF · GRDF · LIFEBOX

LES MISSIONS DE LA FNSPF

La Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) est la tête du réseau associatif des sapeurs-pompiers, rassemblés sans distinction de grade, statut ou catégorie.

Ses missions plurielles guident une activité dense, en symbiose avec l'Œuvre des pupilles et la Mutuelle nationale, les unions régionales et départementales, les amicales et les milliers de bénévoles qui s'y impliquent au quotidien.

REPRÉSENTER

1. **Défendre les droits et intérêts,** c'est porter au niveau national les problématiques des territoires.
2. **Valoriser l'expertise,** c'est faire valoir les spécificités et savoir-faire de notre communauté.
3. **Porter l'intérêt général,** c'est faire le lien entre nos missions de secours et d'assistance et les enjeux de société.

ANIMER

1. **Être un réseau solidaire,** c'est venir en aide aux sapeurs-pompiers et à leur famille en cas de difficulté (maladie, accident de la vie, catastrophe naturelle…).
2. **Faire progresser les techniques,** c'est partager nos savoirs sur le secours d'urgence, les nouvelles énergies, les nouvelles mobilités…
3. **Vivre ensemble,** c'est faire rayonner notre état d'esprit dans nos événements et nos actions.

TRANSMETTRE

1. **Promouvoir l'engagement citoyen,** c'est permettre à chacun et chacune de trouver sa place pour accompagner à sa façon les missions de notre communauté.
2. **Sensibiliser et former aux comportements qui sauvent,** c'est développer au sein de la société les bons réflexes et une capacité de résilience.
3. **Partager des passions et des valeurs,** c'est par exemple donner vie à des lieux dédiés à l'histoire sapeur-pompier ou transmettre aux jeunes générations.

RESSOURCES - DÉPENSES

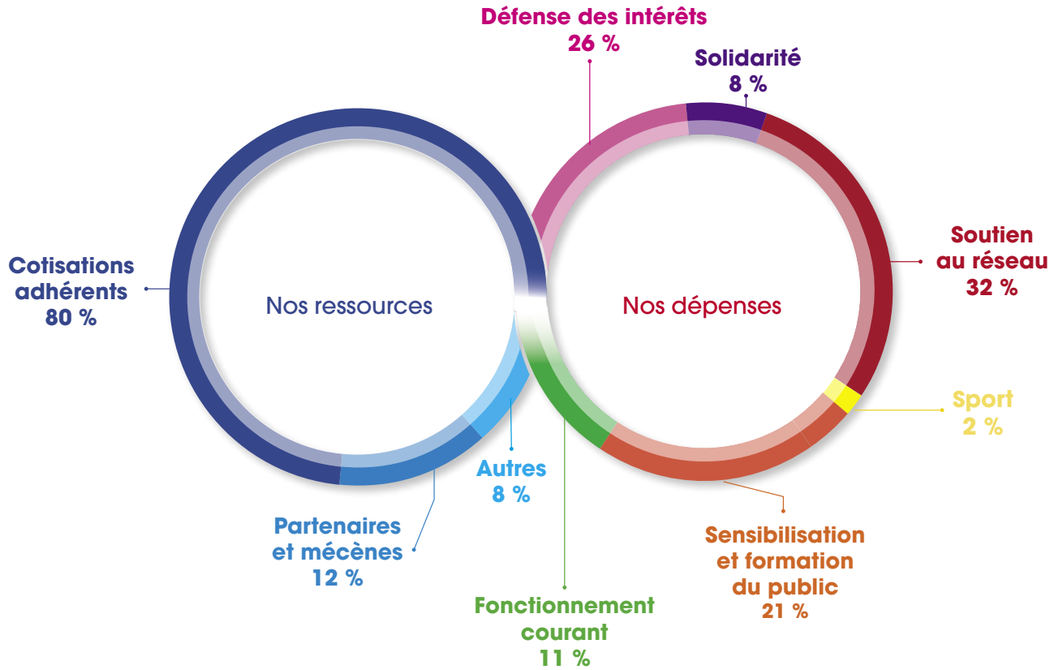

Institutionnel

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FNSPF

L'assemblée générale de la FNSPF a pu se tenir le 16 octobre dernier à Paris. Grégory Allione, président de la FNSPF, accompagné du comité exécutif, s'est exprimé dans la salle du Grand Rex et en direct sur les réseaux sociaux, pour annoncer les mesures déployant une nouvelle ambition de sécurité civile, et renforçant le modèle de secours français fondé sur l'engagement citoyen. Face aux sapeurs-pompiers venus de tous les territoires, respectant les contraintes sanitaires, ces mesures tant attendues ont également été portées sur le bureau du président de la République le 26 octobre. Ces dernières visent à donner à la France une ambition de sécurité civile à la hauteur des défis de son époque (crises climatiques, sanitaires, technologiques, terrorisme…), dont la colonne vertébrale repose sur la proposition de loi portée par Fabien Matras et 400 autres députés.
De même qu'une doctrine commune doit se dessiner entre les services publics chargés des urgences préhospitalières, avec comme pilier la création du 112 comme numéro unique d'appel d'urgence, lequel doit trouver une articulation cohérente avec le Service d'accès aux soins pour séparer l'urgent du non-urgent.

Retrouvez l'intégralité de l'assemblée générale de la FNSPF :

Fédération Nationale SAPEURS POMPIERS DE FRANCE

Scannez-moi !

Jeunes-sapeurs-pompiers

COMMISSION JSP : DES ENJEUX IMPORTANTS

En 2020, la commission dédiée aux Jeunes sapeurs-pompiers (JSP) a été confrontée à un nombre important d'enjeux.

Dans le cadre de la crise sanitaire, la commission a appelé les JSP à soutenir la population locale (personnes âgées, personnels soignants, etc.), et leur a permis de poursuivre leur enseignement en dépit des mesures de confinement, grâce à la mise en place d'une plateforme de formation à distance (et gratuite).
Dans le même temps, la commission a étudié la valorisation des JSP et du volontariat dans l'application de la deuxième phase du Service national universel (SNU), pour laquelle il est nécessaire d'effectuer 84 heures de mission d'intérêt général au sein d'une association, d'un corps en uniforme ou d'une collectivité territoriale.
En matière de prévention et d'encadrement, un guide de prévention des JSP a été édité par la commission pour mettre en place un certain nombre de mesures préventives des infractions à caractère sexuel pouvant impacter les mineurs dans le cadre de leurs activités de JSP et d'accompagnement des victimes par le réseau fédéral.
Sans oublier que des sections de JSP se sont mobilisées après des catastrophes naturelles comme la tempête Alex par exemple.

La commission JSP a notamment signé une convention avec l'association « Colosses aux pieds d'argile », qui a pour objet la prévention et la sensibilisation aux risques d'agressions sexuelles, l'accompagnement des victimes et la formation des personnels encadrant les mineurs.

Anciens sapeurs-pompiers

COMMISSION DES ASP ET VISIOCONFÉRENCE

La crise sanitaire a eu un fort impact sur la commission des Anciens sapeurs-pompiers. En janvier dernier, une réunion unique a pu avoir lieu en présentiel.

Trois temps forts étaient prévus pour 2020 : la journée des délégués départementaux (avril), une réunion décentralisée dans l'Ain (fin juin) et le carrefour des anciens au Congrès national à Marseille (octobre). Mais tout a dû être annulé au fur et à mesure. Dubitatifs sur le principe ou manquant d'équipement informatique, certains membres de la commission n'étaient pas rompus aux visioconférences. Mais ses membres n'étaient pas endormis pour autant ! Des échanges réguliers ont eu lieu, et une veille a été mise en place par le « réseau des anciens » pour connaître l'impact de la pandémie sur les ASP. De plus, un document de synthèse intitulé « Droits à la réversion des prestations versées aux anciens SPV » a été élaboré et diffusé dans la « Lettre actu » fédérale. Les autres dossiers n'ont pas été abandonnés pour autant : la Charte des anciens (proposition modifiée transmise au service juridique) ; les allocations de fin de service (retards dans le traitement de certains dossiers PFR) ou encore les réserves départementales ou équipes de soutien. Fin novembre, une première réunion par visio, dite d'essai, a pu être organisée. Tous les membres de la commission disposant du matériel adéquat y ont participé, ce qui est encourageant. Les Anciens ont aussi réalisé des actions solidaires, notamment dans le cadre de la crise sanitaire.

PATS

COMMISSION DES PATS : CHARTE DU VIVRE-ENSEMBLE

La commission des personnels administratifs, techniques et spécialisés (PATS) s'est réunie trois fois (par visio) en 2020, sous la présidence déléguée de Josiane Sohy.

Premier sujet : préparation de l'atelier des PATS prévu au Congrès national, centré sur le rôle des PATS aux côtés des SP. Le Retex Covid-19 a été abordé, au travers d'échanges animés par la présidente de l'Association européenne de psychologie sapeur-pompier (AEPSP). Ensuite, une distribution d'affiches de la charte fédérale du vivre-ensemble a été organisée. Des projets de modification des statuts et du règlement intérieur de la FNSPF étaient également à l'ordre du jour. Tout d'abord, pour que les anciens PATS soient clairement identifiés en tant que membres associés de la Fédération, au même titre que les ASP. Dans le prolongement, les commissions catégorielles devraient être redéfinies en y intégrant les PATS (*cf. l'accord du CE du 25 juin 2020*). Des modifications des art. 8 et 29 des statuts et des art. 1 et 2 du règlement intérieur de la FNSPF sont aussi à prévoir. Pour que les PATS soient plus facilement identifiables, la commission réfléchit à un objet

à leur effigie à proposer à la Boutique officielle (broche ou tout autre objet approprié). Un projet d'insigne est en cours. Lors des cérémonies, un carré des PATS devrait être installé avec annonce au micro de la délégation des PATS, et le salut plus ou moins marqué des autorités. Enfin, l'élection de PATS au sein du CA des UD a été abordée.

Sécurité routière

GROUPE DE TRAVAIL INTERVENTIONS D'URGENCE SUR LES VÉHICULES (IUV)

Le coronavirus a eu raison de bon nombre d'événements organisés par le réseau associatif.

Tel était le cas pour le 5e Challenge national de secours routier (SR) et de secours d'urgence aux personnes (SUAP), prévu à Amiens (80), et reporté en 2021. Sa 6e édition sera accueillie par les Alpes-Maritimes en 2022. La FNSPF a apporté son appui à la formation des juges français dans les domaines SR / SUAP. Une session, organisée au Sdis de la Marne, se tiendra finalement en 2022 à Reims. Les juges ont été dotés d'équipements de protection individuelle (EPI) grâce à l'allocation d'un budget exceptionnel par la FNSPF et au soutien de son partenaire, MSA Gallet.

Pour nourrir l'apprentissage et le perfectionnement des techniques de secours routier des sapeurs-pompiers, plusieurs véhicules ont été mis à disposition par Renault, dans le cadre d'exercices de désincarcération. L'industriel français producteur de batteries, Forsee Power, pour sa part, a réalisé des essais de feu menés au Sdis de la Vienne pour mieux appréhender les incendies sur véhicules électriques.

Toujours dans le domaine d'IUV, le Comité technique international de prévention et d'extinction du feu (CTIF), avec l'appui de la France, a développé une application gratuite regroupant toutes les fiches d'aide à la décision des véhicules. Cette application, « Euro Rescue », est disponible sur IOS et Android. Produite et supportée par Euro N'CAP, elle a déjà été téléchargée plus de 50 000 fois par les sapeurs-pompiers à travers le globe.

Voir aussi partenariat Renault en p. 32.

Social

« SOLIDARITÉS POMPIERS DE FRANCE »

La Fédération nationale des sapeurs-pompiers (FNSPF), l'Œuvre des pupilles (ODP) et la Mutuelle nationale des sapeurs-pompiers de France (MNSPF) ont conjointement contribué à l'évolution du dispositif « Solidarité familles » vers « Solidarités Pompiers de France ». Venant compléter les actions sociales menées par les amicales, les unions départementales et régionales, le dispositif a été mis en place afin d'apporter un soutien moral et financier supplémentaire aux sapeurs-pompiers ainsi qu'à leurs familles. En cas d'accident, de maladie ou face à certaines des grandes épreuves de la vie courante, le réseau associatif protège et accompagne les sapeurs-pompiers grâce à la mise en place de ce dispositif.

Publication

Téléchargez le guide sur **pompiers.fr**

Scannez-moi !

1 Demande de dossier

Qui peut en faire la demande ?
Le président de l'union départementale.

Comment ?
Par mail à **solidaritespompiers@pompiers.fr** en précisant la nature des difficultés.

2 Le dossier est téléchargé par le PUD après concertation avec le président d'amicale et l'intéressé, sur la page dédiée « Solidarités Pompiers de France ».

3 Constitution du dossier par le PUD et/ou le délégué social du département avec la famille.

Attention à bien fournir l'intégralité des pièces demandées, à remplir l'ensemble des rubriques et à signer le dossier.

4 Le PUD retourne le dossier complété par mail ou par courrier pour préparation et étude par la commission sociale « Solidarités Pompiers de France ».

Commission sociale
Elle se compose d'administrateurs de l'ODP représentant chaque région, deux représentants de la MNSPF et de la FNSPF, trois experts (sapeur-pompier et assistantes sociales Sdis, ODP et MNSPF).

5 Traitement et étude des dossiers par la responsable sociale de l'ODP. Présentation anonyme des dossiers à la commission « Solidarités Pompiers de France ».

Volontariat

« LA FORCE DES SECOURS » : UN SPOT PUBLICITAIRE AU SERVICE DE L'ENGAGEMENT SP

La « force des secours », c'est celle des quelque 253 000 sapeurs-pompiers mobilisés pour assurer quotidiennement la protection de la population, sur l'ensemble du territoire français.

C'est celle d'un engagement individuel s'inscrivant dans une mouvance collective, intergénérationnelle et solidaire, tel l'engagement qui est recherché à travers le lancement d'une campagne nationale de communication et de recrutement.
En ce sens, la FNSPF a réalisé un clip vidéo en partenariat avec l'Assemblée des départements de France (ADF) et l'Association des maires de France (AMF), dans le but de promouvoir l'engagement au sein de la « force des secours ».
Cette campagne nationale rend hommage aux personnels engagés et lance un appel global à la population, l'invitant à rejoindre cette « Force des secours » selon laquelle « *seul, on va plus vite, mais ensemble, on va plus loin* ».
Cette campagne met également l'accent sur certains enjeux de taille comme la volonté de diversification des effectifs émise par les sapeurs-pompiers de France, comme initialement évoquée dans le rapport de la Mission Volontariat (2018), mais aussi le rappel de la place principale qu'occupe le secours d'urgence aux personnes (SUAP) dans les interventions des sapeurs-pompiers (84 %).

Chiffres clés*

253 000 sapeurs-pompiers

- **79 %** sont volontaires (citoyens engagés)
- **16 %** sont professionnels, (fonctionnaires territoriaux)
- **5 %** sont militaires
- **29 500** JSP encadrés par **8 300** animateurs
- **11 500** PATS

Près de **4,95 millions d'interventions**
Soit 1 intervention toutes les **6,4** secondes.

Le SUAP représente **84 %** des interventions.

Près de **19 millions** d'appels par an.

*Données récoltées par la DGSCGC du ministère de l'Intérieur (2019, chiffres 2018).

Événement

TOUR DE FRANCE 2020

Pour la 18e année consécutive, les sapeurs-pompiers ont sillonné les routes du pays à l'occasion de la 127e édition du Tour de France.

Entre Nice et Paris, du 29 août au 20 septembre, deux équipes de sapeurs-pompiers étaient mobilisées avec pour objectif de promouvoir les valeurs des sapeurs-pompiers auprès du grand public, mais également d'assurer la sécurité du dispositif dans les zones de départ et d'arrivée. Au-delà de la simple manifestation sportive, la participation des sapeurs-pompiers au Tour de France est un événement fédérateur au sein du réseau qui ne pourrait être organisé sans la mobilisation des unions départementales sollicitées au cours du parcours. En raison de la pandémie, les mesures sanitaires renforcées n'ont pas permis aux sapeurs-pompiers de la caravane publicitaire d'aller à la rencontre du grand public

comme ils le font chaque année. Néanmoins, ils ont su attirer l'œil des grands et des petits à bord de leurs trois véhicules aux couleurs des sapeurs-pompiers de France, dont un entièrement consacré à Pompy, à l'instar des porte-clefs distribués cette année.

Voir aussi en p. 32, partenariats.

Une collaboration réussie avec l'École de Condé de Nice

Témoignage d'Amandine Brincat - adjointe à la Direction

« Forte de nombreuses collaborations depuis quelques années entre le Sdis 06 et l'École de Condé Nice, sous la houlette du cdt Éric Brocardi, le projet de collaborer avec la FNSPF sur le TDF 2020 partant de Nice était une évidence pour moi. Une évidence doublée d'une belle opportunité pour nos apprentis Illustrateurs de l'EDC Nice. J'ai eu le plaisir de piloter le projet en collaboration avec Stéphane Pètre, enseignant référent de notre Bachelor Illustration BD. Nos étudiants ont pu, grâce à ce projet, lier la théorie enseignée au sein de leur école à la réalité du terrain.

Une fois les étapes du brief, du rdv intermédiaire et du jury terminées, les deux étudiants sélectionnés, Justine Jubin et Lucas Morisset, ont finalisé leurs illustrations avec l'équipe Communication de la FNSPF, afin qu'elles puissent s'adapter parfaitement au covering des véhicules de la caravane sapeurs-pompiers 2020.

Un bel échange, qui met en lumière que le design d'Illustration est une discipline qui touche tout le monde et qui est porteur de messages utiles ! ».

Justine : « Une vraie chance pour moi de voir mes illustrations parcourir la France ! ».
Lucas : « Mon rêve est devenu réalité quand j'ai vu mes personnages sur les véhicules ».

Projet de Lucas

Projet de Justine

Audiovisuel

Nouveauté : deux émissions FEDCOM

Le 15 octobre et le 21 décembre 2020, la Maison des sapeurs-pompiers a accueilli un événement inédit : le tournage de deux talk-shows retransmis en direct sur les réseaux sociaux, portant sur les enjeux et méthodes de communication au sein de la sphère institutionnelle et opérationnelle SP. Ces événements FEDCOM se sont déroulés en compagnie d'invités prestigieux que sont Camille Chaize, porte-parole et déléguée adjointe à l'information et à la communication du ministère de l'Intérieur ; Carlo Zaglia, fondateur et rédacteur en chef de « Soldats du Feu Magazine » et officier de communication pour les Sdis du Var et des Bouches-du-Rhône ; Robert La Police, influenceur sur les réseaux sociaux dans le secteur de la sécurité civile ; le lieutenant-colonel Claire Boët, chef du service communication de la BSPP ; Alexandre Jouassard, chef du bureau communication de la DGSCGC, et Sébastien Rama, SPV expert en communication.

Pour voir ou revoir l'émission
Scannez-moi !

Camille Chaize

Carlo Zaglia

Robert Lapolice

Lt-col Claire Boët

Alexandre Jouassard

Sébastien Rama

Événement

TÉLÉTHON 2020

En 2020, l'organisation des actions des sapeurs-pompiers de France en faveur du Téléthon a été fortement impactée par la crise sanitaire.

Néanmoins, les sapeurs-pompiers ont su tenir leurs engagements et redoubler de créativité pour soutenir la cause de la recherche médicale ! Sur le thème « Trop fort » de cette édition 2020 du Téléthon, ils ont conjugué activités sportives et outils digitaux pour mettre en place des actions dans le respect des gestes barrières et du confinement. Les sapeurs-pompiers de Caen (14), par exemple, ont réalisé trois défis sportifs connectés, retransmis en direct sur les réseaux sociaux et en duplex sur France 3 lors du Téléthon, le 5 décembre. Au programme, 8 heures de développés-couchés menant un sapeur-pompier à soulever l'équivalent d'un Airbus A 320, une course cycliste connectée

sur Zwift, soutenue par l'équipe cycliste AG2R LA MONDIALE qui est venue en soutien des sapeurs-pompiers, et la traction d'un engin à grande échelle par deux sapeurs-pompiers. Sur France Télévisions également, les véhicules anciens du musée départemental des SP du Val-d'Oise et la chorale des Ardennes ont mis en lumière le patrimoine des sapeurs-pompiers et les Jeunes sapeurs-pompiers.

Comme chaque année, les objets de collecte étaient eux aussi au rendez-vous ! En plus des traditionnels items, le porte-clefs Bia chef d'agrès VASV et le Monopoly sapeurs-pompiers de France ont fait leur apparition.

Grâce à cette mobilisation collective, la FNSPF a récolté 400 000 € en faveur de l'Association française de lutte contre les myopathies (AFM).

Société

Les sapeurs-pompiers « décalent » sur le plateau du Monopoly

Pour la première fois, les sapeurs-pompiers de France intègrent l'un des jeux les plus aimés du grand public pour s'en faire connaître davantage et, qui sait, susciter des vocations.

Dans cette version inédite du Monopoly, pas d'avenues à acquérir, mais des interventions à maîtriser. L'objectif est de porter secours à la population, lors d'accidents du quotidien ou d'événements majeurs. Pour cela, il suffit de collectionner les compétences, spécialisations ou moyens de renfort, tout en vous appuyant sur les groupes d'intervention et les postes de commandement qui remplacent les traditionnels hôtels et maisons. Les cartes « chance » et « communauté » permettent, elles, d'avoir un panorama de la vie collective et associative du sapeur-pompier.

39,90 € TTC

dont 1 euro reversé à l'AFM-Téléthon et 1 euro à l'ODP.

En vente sur :
www.laboutiqueofficiellepompiers.fr

Vie OPÉRATIONNELLE

Crise Covid-19

MOBILISATION DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

Dès le mois de mars, les sapeurs-pompiers – premier service public de santé des territoires avec 4,13 millions d'interventions (84 % de leur activité) dédiés au SUAP, ont été des acteurs majeurs de la crise Covid-19 qui touche notre pays et le monde entier.

Ils interviennent tant auprès des populations qu'en soutien du système de santé et de l'organisation médico-sociale. Toutefois, le choix politique fait de considérer cette crise comme purement sanitaire et d'en confier le pilotage au ministre des Solidarité et de la Santé, sous l'autorité du Premier ministre, suscite, en 2020, un vif étonnement de la part de la FNSPF car une crise majeure est toujours, par nature, interministérielle. De fait, la participation des sapeurs-pompiers, rendue nécessaire par l'intensité de la pandémie, est peu souhaitée par les gestionnaires de la crise. Dans son rapport « Crise du coronavirus, diagnostic et propositions des sapeurs-pompiers de France - synthèse », fondé sur des contributions des sapeurs-pompiers, la FNSPF fait le bilan de la première phase avant de faire des propositions concrètes pour tirer les nécessaires enseignements de la gestion de cette crise majeure pour aller vers une refonte en profondeur du système.

Solidarités

Plan d'action solidarité SPV - Covid-19

Face à la crise sociale et économique qui s'est installée en parallèle de la crise sanitaire, la FNSPF et son réseau associatif s'engagent à soutenir l'ensemble du réseau SP. Au terme d'un diagnostic de tous les SPV, salariés ou indépendants, un bilan social correspondant aux besoins de chacun a été établi, en deux parties. La première, au 12 mai 2020, était consacrée aux 900 sapeurs-pompiers volontaires membres du dispositif « Terroirs engagés » et la seconde, au 28 mai 2020, portait sur les SPV salariés et/ou extérieurs au dispositif cité.

Publication

Téléchargez le rapport de synthèse de la FNSPF sur **pompiers.fr**

Scannez-moi !

Incendie

LA CATHÉDRALE DE NANTES EN FLAMMES (44)

Samedi 18 juillet 2020, la cathédrale de Nantes est la proie des flammes, 48 ans après un précédent sinistre.

Le CTA est alerté à 7 h 44 et, quatre minutes après, 40 sapeurs-pompiers arrivent sur les lieux, munis de 10 engins. Ils constatent qu'un mur de flammes s'échappe de la rosace centrale et identifient deux foyers secondaires. Au plus fort du sinistre, près de 110 sapeurs-pompiers et 50 engins sont à pied d'œuvre. Le feu est circonscrit en moins de trois heures au moyen de cinq lances dont une sur grande échelle. L'équipe drone est engagée très tôt et les équipes spécialisées du Grimp et du sauvetage-déblaiement apportent leur expertise. Les sapeurs-pompiers assurent aussi la protection d'œuvres menacées. Les relèves se succèdent, et un dispositif sapeurs-pompiers de surveillance est mobilisé pour la nuit et le lendemain du sinistre. Les dégâts sont concentrés sur le grand orgue. Les dommages sont toutefois moins importants que lors du précédent sinistre car la charpente, alors en bois, a été remplacée par du béton.

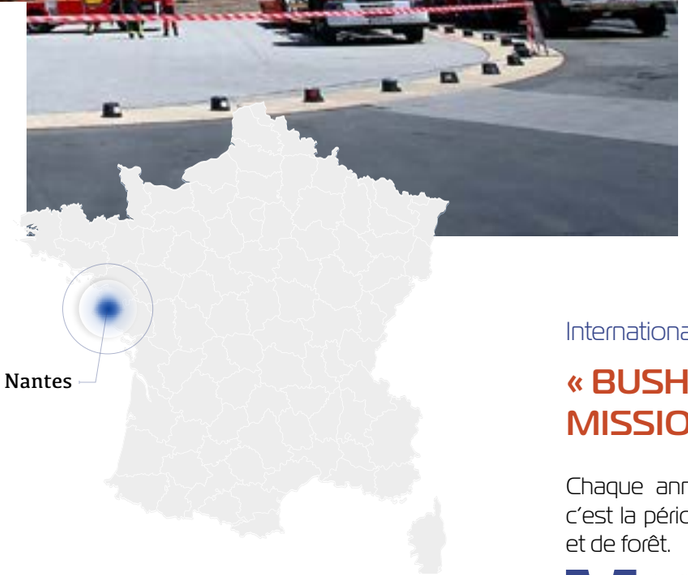

Chiffres clés

- **110 sapeurs-pompiers engagés.**
- **50 engins.**
- **1 équipe drone.**

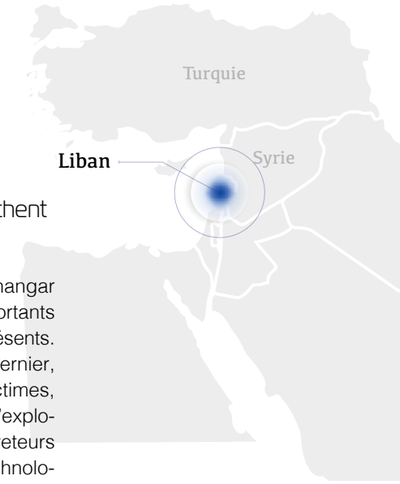

International

DES EXPLOSIONS MEURTRIÈRES À BEYROUTH

Le 4 août 2020, aux alentours de 18 heures, deux explosions touchent le port de Beyrouth (Liban). Une équipe française est intervenue.

C'est la seconde explosion – 2 750 tonnes de nitrate stockés dans le hangar numéro 12 de la zone portuaire de Beyrouth – qui provoque d'importants dégâts humains et matériels à travers la ville et parmi les navires présents. Le dernier rapport du gouvernement démissionnaire, au 26 octobre dernier, fait état de 204 morts, plus de 6 500 blessés et neuf disparus. Parmi les victimes, 10 sapeurs-pompiers, venus éteindre l'incendie au port, décédés dans l'explosion. Dès le 5 août, une équipe française composée de 55 sapeurs-sauveteurs (50 spécialistes du sauvetage-déblaiement et cinq experts du risque technologique) de l'UIISC n° 1 de Nogent-le-Rotrou a décollé pour prêter main forte aux secours locaux. Les explosions sont ressenties jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres autour du port et les dégâts matériels sont estimés à plusieurs milliards de dollars.

International

« BUSHFIRES » EN AUSTRALIE : MISSION D'APPUI FRANÇAISE

Chaque année, de novembre à mars, en Australie, c'est la période des « bushfires », les feux de brousse et de forêt.

Mais fin août 2019, plus de 18 millions d'hectares avaient déjà brûlé, 28 personnes étaient décédées et des millions d'animaux avaient péri. Les sapeurs-pompiers français sont alors sollicités pour effectuer une « mission d'appui en situation de crise ». Dans ce cadre, cinq officiers de sapeurs-pompiers, dont le colonel Grégory Allione, se rendent sur place pendant 10 jours. « *Une mission de conseil et d'expertise*, précise Alain Thirion, directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises, *empreinte d'une grande humilité face à ces phénomènes hors normes, et portée par les valeurs de la sécurité civile que sont l'altruisme, l'engagement et la solidarité.* » Les membres de la mission sont revenus marqués par l'ampleur de ces incendies, le professionnalisme des « firefighters » australiens et les conséquences de ces phénomènes de grande ampleur au nouveau mondial.

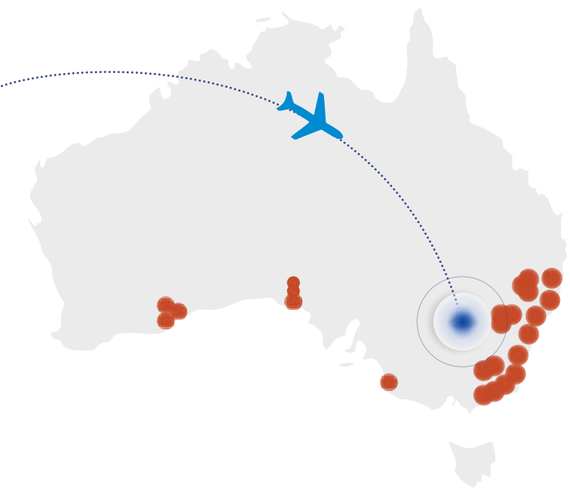

Catastrophe naturelle

TEMPÊTE ALEX : UN BILAN TRÈS LOURD

La tempête automnale Alex, dite « à caractère explosif », touche, le 1er octobre 2020, le sud de la Bretagne (des vents jusqu'à 186 km / heure à Belle-Île-en-mer, dans le Morbihan, par exemple), avant de se décaler vers l'est.

La tempête Alex cause alors à partir du 2 octobre un épisode méditerranéen exceptionnel dans les Alpes-Maritimes. Les orages déversent de très grandes quantités de pluie dans l'arrière-pays, notamment dans les vallées de la Tinée, de l'Estéron, de la Roya et surtout de la Vésubie. Cet épisode est à l'origine d'un bilan (provisoire) très lourd. Au moins huit morts sont à déplorer : sept dans les Alpes-Maritimes, dont le capitaine Bruno Kohlhuber, du Sdis 06, parti en reconnaissance en véhicule avec son binôme, le sapeur Loïc Millo (toujours disparu) et un dans le Finistère, au moins huit personnes manquantes, une centaine de maisons endommagées, voire complètement détruites, de nombreuses routes et des ponts emportés... Le 5 octobre, le Sdis 06 précise que plus de 700 personnes ont déjà été mises en sécurité ou sauvé, dont 370 par voie aérienne. Au total, près de 1 000 sapeurs-pompiers des Alpes-Maritimes et des départements limitrophes en renfort ont été mobilisés pendant le sinistre, aidés par 12 hélicoptères qui ont fait des rotations quotidiennes.

Chiffres clés

- **1 000 sapeurs-pompiers engagés.**
- **12 hélicoptères.**
- **Plus de 700 personnes secourues.**

Solidarité après-tempête

Après le violent passage de la tempête Alex dans les Alpes-Maritimes, début octobre 2020, la solidarité sapeur-pompier a bien joué son rôle : 33 familles de sapeurs-pompiers ont pu être prises en charge grâce au dispositif « Solidarités pompiers de France ». Quelques-unes d'entre elles avaient complètement perdu leur habitation, emportée par les flots, tandis que d'autres ne pouvaient plus y habiter car leur bien avait été déclaré en état de péril.

De plus, certains SPV ne disposaient plus de leur outil de travail, à l'instar de plusieurs commerçants dont le magasin ou le lieu de stockage étaient devenus inutilisables ou encore une infirmière effectuant des soins à domicile qui ne pouvait plus se déplacer à cause des routes devenues impraticables.

Réchauffement climatique

FEUX DE FORÊT

Depuis plusieurs années, les gros feux de forêts et de cultures, qui étaient jusque-là concentrés dans la partie sud de la France, touchent également le centre, le nord, l'est ou l'ouest du pays, phénomène pouvant être lié au réchauffement climatique entraînant une sécheresse accrue. D'où la nécessité d'une vigilance renforcée. En France, chaque année, entre 3 000 et 4 000 incendies embrasent les forêts. Durant l'été, plusieurs grands feux d'espaces naturels ont été combattus par les sapeurs-pompiers, comme par exemple à Martigues, dans les Bouches-du-Rhône (1 000 hectares), à Anglet, dans les Pyrénées-Atlantiques (100 hectares) ou au Tuzan, en Gironde (300 hectares).

Départements les plus touchés en 2020

Bouches-du-Rhône
1 000 hectares

Gironde
300 hectares

Pyrénées-Atlantiques
100 hectares

UNE GRANDE FAMILLE *solidaire*

Depuis toujours, entraide et solidarité sont des valeurs fortes portées par les sapeurs-pompiers de France.

Rencontre

CONTRIBUTION DE LA FNSPF AU LIVRE BLANC DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE

En octobre 2019, le ministère de l'Intérieur de l'époque lançait une grande consultation pour l'écriture d'un Livre blanc de la sécurité intérieure.

Ce document de prospective est destiné à établir les enjeux de modernisation et d'adaptation du modèle de sécurité intérieure français face aux défis actuels et à venir. Sollicitée pour la première fois pour y apporter sa contribution, la FNSPF a pu valoriser le travail des commissions et des acteurs territoriaux.

Le 24 janvier 2020, Christophe Castaner, alors ministre de l'Intérieur, était accueilli à la Maison des sapeurs-pompiers de France pour s'entretenir avec les administrateurs fédéraux et les présidents d'unions départementales et régionales.

Le document est officiellement paru en novembre 2020. Pour la première fois, un Livre blanc de la sécurité intérieure mentionne les enjeux portés par la communauté des sapeurs-pompiers. En travaillant de concert avec les institutions gouvernementales, la FNSPF a su se faire entendre pour établir les orientations nécessaires à un modèle de sécurité civile innovant et protecteur de ses acteurs.

Publication

Rapport de synthèse sur la gestion de la 1re phase de la crise Covid-19

Le 12 novembre 2020, la FNSPF a fait paraître son rapport de synthèse sur la gestion de la première phase de la crise sanitaire relative à la Covid-19. Ce rapport, qui se fonde sur un retour d'expérience effectué par les sapeurs-pompiers à l'échelle nationale, tire plusieurs enseignements. Par ce document, la FNSPF souhaite adresser ses préconisations à l'attention des organes de direction et de gouvernance des SIS, des autorités de tutelle de la sécurité civile, ainsi que des pouvoirs publics, notamment pour la mise en place d'une véritable organisation interministérielle, interservices et territorialisée de gestion des crises.

Publication

Téléchargez le rapport de synthèse sur pompiers.fr

Scannez-moi !

Covid-19

Audition de la FNSPF par les commissions d'enquête du Sénat et de l'Assemblée nationale

En juillet 2020, un document de travail non officiel portant sur la gestion de la première phase de la pandémie a été publié par la presse, à l'insu de la FNSPF. Les circonstances de cette « fuite » restent inconnues à ce jour. Néanmoins, cet événement a provoqué un écho politique et médiatique important pour les sapeurs-pompiers de France, offrant à la FNSPF d'être auditionnée par les commissions d'enquête du Sénat et de l'Assemblée nationale pour apporter un éclairage critique spécifique sur la gestion de la première phase de la crise sanitaire et la sous-utilisation des sapeurs-pompiers lors de cet épisode.

SPP

Revalorisation de la prime de feu et suppression de la part patronale de la surcotisation à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales

Le 22 octobre 2020, l'Assemblée nationale a voté un amendement relatif au projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2021 visant à la suppression de la part patronale dans la surcotisation de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités (CNRACL). Cet amendement, relatif à la prise en compte de la prime de feu dans le calcul de la pension de retraite des sapeurs-pompiers professionnels, permet de compenser pour plus de 50 % le coût de la revalorisation de 19 % à 25 % du taux de la prime de feu allouée aux sapeurs-pompiers professionnels, comme le veut le décret du 20 juillet 2020. La suppression de la part salariale a, à ce jour, été refusée par l'Assemblée nationale. Néanmoins, la FNSPF reste au cœur des débats et discussions pour régulariser la situation.

Dossiers SP

Entretien avec le président de la République

Le 26 octobre 2020, le Palais de l'Élysée accueillait le président de la FNSPF, Grégory Allione, accompagné de deux vice-présidents, Céline Guilbert et Max Roux. Compte tenu des diverses attentes des sapeurs-pompiers de France, cet entretien d'une heure et demie avec le président de la République fut l'occasion d'aborder de nombreux sujets. Emmanuel Macron a notamment exprimé son adhésion à une initiative européenne protectrice de l'engagement citoyen et à de nouvelles mesures de soutien au volontariat (campagne de communication et de recrutement, appui aux entreprises et aux sections de JSP, renforcement de la nouvelle prestation de fidélisation et de reconnaissance…). Le président de la République a également répondu à l'une de ses promesses de campagne en se disant favorable à l'expérimentation du 112 comme numéro unique d'appel d'urgence et à la mise en place d'un groupe de travail en vue de faire reconnaître les sapeurs-pompiers comme de véritables techniciens du secours d'urgence.

Nominations

L'expertise des sapeurs-pompiers de France récompensée

Les sapeurs-pompiers de France sont partout reconnus pour leur expertise. En 2020, nous avons inscrit deux de nos valeureux membres au cœur des discussions internationales avec la nomination de :

CHRISTOPHE MARCHAL
Trésorier général de la FNSPF
Vice-président du Comité technique international du feu (CTIF)

YANNICK AULOY
Chef du groupement territorial Nord-Est, Sdis 17
Directeur de l'éducation et du développement de la World Rescue Organisation (WRO)

SPV

PROBLÉMATIQUE DE LA DETT

La grande problématique de la Directive européenne sur le temps de travail (DETT) de 2003 porte sur l'arrêt Matzak, qui qualifie l'activité d'un sapeur-pompier volontaire belge comme étant un acte de travail.

Cette jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne questionne toute l'organisation des secours français, composés de sapeurs-pompiers volontaires (SPV) pour 79 % des effectifs et 66 % de l'activité opérationnelle. La qualification comme « travail » du volontariat français, engagement citoyen libre, altruiste et accessoire, est infondée. L'application des règles du Code du travail (repos quotidien de sécurité de 11 heures, durée hebdomadaire de 48 heures…) rendrait impossible la poursuite de leur engagement par les quelque 69 % de SPV exerçant à titre professionnel une activité salariée.
Face à cette problématique, la FNSPF appelle depuis 2005 les autorités politiques à se mobiliser auprès de l'Union européenne pour éviter des conséquences désastreuses sur notre modèle de sécurité civile. La Commission européenne a répondu au Gouvernement français, le 2 octobre, par une lettre confortant le volontariat et le modèle français au regard de l'arrêt Matzak et de la DETT. Toutefois, ce document représente une prise de position politique qui ne lie pas le juge. Si elle se veut rassurante, cette lettre de confort incite cependant le Gouvernement à envisager des adaptations concertées de l'activité de SPV pour conforter l'absence de subordination de ce dernier à l'autorité de gestion.

Dernière minute

La FNSPF a organisé, le 27 janvier 2021, son premier webinaire, sur le thème du volontariat face aux enjeux européens. Lors de cette séance, qui a rassemblé plus de 2 000 personnes en tout, le président Allione a pu répondre en direct aux différentes questions que se posaient les sapeurs-pompiers volontaires sur le sujet.

Retrouvez-le sur YouTube

Scannez-moi !

Institutionnel

Proposition de loi Matras

Déposée le 30 juin 2020, la proposition de loi du député Fabien Matras issue du groupe d'études sur les sapeurs-pompiers volontaires et cosignée par plus de 400 députés de toutes appartenances partisanes, vient conforter l'ambition de consolidation du modèle de sécurité civile et de valorisation du volontariat portée par la FNSPF. Cette proposition de loi vise notamment à moderniser le cadre légal des missions des sapeurs-pompiers et à favoriser de bonnes conditions d'exercice : elle entend ainsi valoriser l'action des sapeurs-pompiers et de leur Service de santé et de secours médical (SSSM) dans le secours et le soin d'urgence aux personnes (SSUAP), activité principale des centres d'incendie et de secours (84 % des interventions), mais aussi leur permettre de recouvrer la maîtrise de leurs moyens dans la gestion des carences ambulancières et instaurer le 112 comme numéro unique d'appel d'urgence. Pour la pérennité de notre modèle de sécurité civile, la FNSPF souhaite fortement soutenir le volontariat pour que les Sdis bénéficient de ressources accrues face à l'augmentation de la sollicitation opérationnelle (au quotidien et en situation de crise), conformément aux préconisations de la Mission Volontariat et du Livre blanc de la sécurité intérieure. La FNSPF met également un point d'honneur à ce que la protection des sapeurs-pompiers, volontaires comme professionnels, soit renforcée face aux agressions dont ils sont de plus en plus souvent victimes en intervention.

PRÉVENTION

Risques domestiques

LA PRÉVENTION FACE AUX ACCIDENTS DOMESTIQUES AVEC STÉPHANE PLAZA

La pandémie de Covid-19 a nécessité, jusqu'à fin 2020, deux périodes de confinement.

Dès la première, les sapeurs-pompiers de France ont renouvelé leur collaboration avec Stéphane Plaza autour de la prévention concernant les risques domestiques. Figure connue et appréciée des Français, l'animateur et agent immobilier est engagé auprès des sapeurs-pompiers de France en matière de prévention depuis 2014. En mai dernier, il a réalisé cinq vidéos de prévention à destination du grand public pour l'informer et alerter sur certains risques tels que les surcharges électriques, les chutes de grande hauteur ou encore les risques en cuisine. Toutes les vidéos sont à retrouver sur la chaîne YouTube des sapeurs-pompiers de France.

Vidéos

Retrouvez les clips sur YouTube

Scannez-moi !

Risques domestiques

LES JSP SE METTENT EN SCÈNE AUX CÔTÉS DE « POMPY » DANS DES VIDÉOS DE PRÉVENTION

Dans la volonté de sensibiliser les plus petits aux risques domestiques, des vidéos de prévention ont été réalisées en donnant vie à la mascotte Pompy sous forme de dessin animé.

Dans ces vidéos **#FaisCommePompy**, des séquences filmées ont été mises en scène et tournées par de Jeunes sapeurs-pompiers expliquant les différents risques possibles en habitation, ainsi que les bons gestes à adopter pour éviter les accidents. Rendez-vous sur la chaîne YouTube des sapeurs-pompiers de France pour y retrouver les quatre vidéos de prévention réalisées par les JSP : les risques liés à la chambre, à la salle de bains, au jardin ou encore au bricolage.

Vidéos

Retrouvez les clips sur YouTube

Scannez-moi !

#Vigilance

MONTAGNE

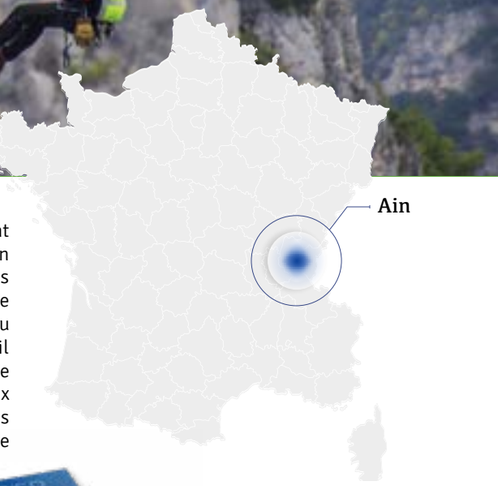

Dans le cadre de la campagne **#VigilanceMontagne**, les sapeurs-pompiers de l'Ain ont accueilli, le 8 juillet 2020, une manœuvre de grande envergure autour de la prévention et de la sécurité concernant les activités en montagne, en canyon et dans d'autres milieux périlleux. L'événement s'est tenu en présence de Grégory Allione, président de la FNSPF et de l'ODP, d'Hugues Deregnaucourt en tant que directeur départemental du SIS de l'Ain, du Conseil technique de sécurité en montagne, ainsi que du Conseil technique départemental de sécurité en canyon. La cascade de Cerveyrieu a été investie par plusieurs exercices de sauvetage réalisés par des équipes du secours en milieux périlleux et en montagne (SMPM) impliquant des manœuvres en milieu hostile, des techniques de treuillage et des évacuations par hélicoptère, avec la participation de pilotes de la Sécurité civile.

Publication

Téléchargez le dossier de presse sur pompiers.fr

Scannez-moi !

#Vigilance

NOYADE

En réaction à la recrudescence des noyades, preuve d'une baisse de vigilance dans l'encadrement des activités aquatiques, la FNSPF a remis l'accent sur la campagne de prévention **#VigilanceNoyade**, initialement lancée en 2019. Au cœur de cette campagne, trois clips vidéo dans lesquels Alain Bernard, Guillaume Néry et Charlotte Consorti parlent respectivement du milieu qu'ils affectionnent et craignent le plus : l'eau.

Le 31 juillet, le président de la FNSPF, Grégory Allione, s'est rendu à Antibes (06) pour présenter le dispositif de prévention en compagnie de Roxana Maracineanu, ministre déléguée aux Sports, et d'Alain Bernard, ancien champion olympique de natation.

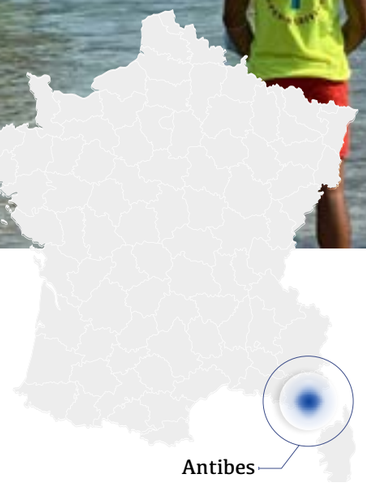

Vidéos

Retrouvez les clips sur YouTube

Scannez-moi !

Roxana Maracineanu

Guillaume Néry

Alain Bernard

Charlotte Consorti

#VigilanceNoyade

#Vigilance

FEUX DE FORÊT

Face à une augmentation des incendies d'espaces naturels dans l'ensemble du territoire et à une saison estivale à hauts risques, durant l'été 2020, la FNSPF a lancé la campagne **#VigilanceFeuxDeForêts** depuis la base aérienne de la Sécurité civile de Nîmes-Garons (30). Cette campagne de prévention à destination du grand public a été illustrée d'un clip vidéo largement diffusé, mettant en scène le golfeur professionnel Romain Langasque. Tenant compte du fait que 90 % des départs de feu sont causés par des citoyens et que 80 % d'entre eux se déclenchent à proximité d'habitations, le cœur du message fait appel à la responsabilité de chacun pour réduire les risques d'incendie.

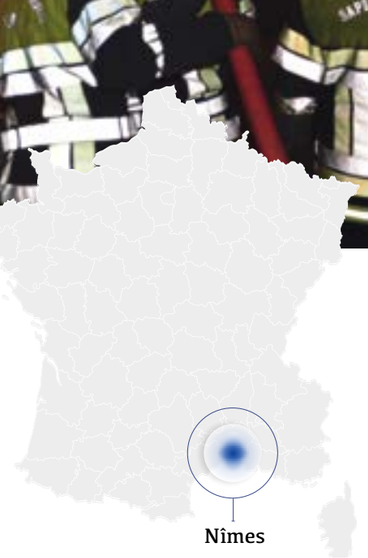

Vidéo

Retrouvez les clips sur YouTube

Scannez-moi !

PARTENAIRES et mécènes

PRÉVENIR
LES RISQUES OPÉRATIONNELS

GROUPE RENAULT FONDATION D'ENTREPRISE

La Fédération partage son expertise avec celle du constructeur pour améliorer les techniques de secours routier et limiter les risques pour les intervenants, en particulier sur les véhicules à nouvelles énergies. Renault a aussi participé à la formation et à l'équipement des juges pour les challenges de secours routier, national comme international (WRC).

GRDF

La commission Risques technologiques et naturels (RTN) de la Fédération et GRDF ont associé leurs expertises sur le risque gaz. Un guide opérationnel baptisé « Gazoscope » a été rédigé en 2020 pour accompagner la formation des sapeurs-pompiers. Il sera publié en 2021 par les Éditions des sapeurs-pompiers de France.

PROMOUVOIR
LE VOLONTARIAT EN ENTREPRISE

GRDF, partenaire employeur de SPV, soutient le volontariat aux côtés de la FNSPF. En 2020, la FNSPF a relayé les offres d'emploi ou d'alternance de GRDF auprès de la communauté des sapeurs-pompiers, volontaires ou Jeunes sapeurs-pompiers, leurs compétences étant un atout pour être recruté comme agent ou alternant.

TERROIRS ENGAGÉS SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

Déploiement du dispositif « Terroirs engagés » avec le soutien d'AG2R LA MONDIALE. Mille deux cents sapeurs-pompiers bénéficient du dispositif.

SENSIBILISER
LE GRAND PUBLIC AUX COMPORTEMENTS QUI SAUVENT AVEC AG2R LA MONDIALE

Au Salon de l'agriculture

Lors du dernier jour du Salon international de l'agriculture 2020, des sapeurs-pompiers volontaires issus du monde agricole ont animé le stand de notre partenaire AG2R LA MONDIALE. La mascotte Pompy® était également mobilisé à leurs côtés pour sensibiliser le public aux gestes de premiers secours et promouvoir le volontariat sapeur-pompier.

Auprès des branches professionnelles

Malgré la crise sanitaire, le réseau associatif fédéral a permis de sensibiliser les élèves d'une dizaine de CFA Boucherie aux risques et comportements qui sauvent dans leur future activité professionnelle, avec l'appui d'un livret et d'un support de formation dédiés.

AGIR
SUR LE TERRAIN

Club des partenaires du Tour – SPF

Le « Club des partenaires du Tour », ce sont les soutiens qui permettent d'assurer la présence des sapeurs-pompiers dans la Caravane du Tour, grâce aux véhicules légers prêtés par Renault et par Mercedes réhaussés de la fameuse roue de casques F1XF fabriquée par MSA Safety et par des rampes lumineuses de Sirac.
L'équipement des bénévoles est donné par Bétrancourt-BPI de Balsan-VTN et les porte-clés Pompy® distribués par les sapeurs-pompiers dans la Caravane ont été produits en partenariat avec AG2R LA MONDIALE.

Des partenariats pour soutenir la distribution des calendriers

Pour accompagner les amicales dans la distribution des calendriers au regard de la situation sanitaire empêchant ou limitant la tournée habituelle auprès de la population, la Fédération a proposé des dispositifs complémentaires :

helloasso

1 318 : c'est le nombre d'amicales qui ont utilisé la plate-forme « HelloAsso » pour recueillir leurs dons. Cette solution a remporté un grand succès auprès d'un public qui n'est pas forcément touché par la tournée de calendriers.

sumup

Sept mille terminaux de paiement (TPE) ont été mis à disposition des amicales gratuitement. Trois cent cinquante-cinq TPE ont été utilisés pour la campagne des calendriers, avec une grande satisfaction car le paiement par carte bancaire a permis d'augmenter le montant des dons reçus.

HOMMAGE disparus en service

Lieutenant-colonel
Denis SERKA (SPP)

SDIS de l'Essonne (91)

Décédé le 18 janvier 2020

Caporale-cheffe
Josette TETUAEARO (SPP)

CIS de Papara (987)

Décédé le 6 février 2020

Caporal
José MOUTAMA (SPV)

CIS de Schoelcher (972)

Décédé le 8 mars 2020

Forestier sapeur
Steeve SCAFFA

CIS de Saint-Auban (06)

Décédé le 18 mars 2020

Sergent-chef
Gil ENGOGNÈRE (SPV)

CIS de Lacanau (33)

Décédé le 27 avril 2020

Sergent
Guillaume BEAUVAIS (SPV)

CIS du Lonzac (19)

Décédé le 06 octobre 2020

Sapeur
Jean-Claude MICHAU

État-major du Sdis 06

Décédé le 2 octobre 2020

Commandant
Bruno KOHLHUBER (SPP)

Sdis des Alpes-Maritimes (06)

Décédé le 8 octobre 2020

Adjudant
Thomas DA SILVA CABRAL (SPP)

CIS Nice Saint-Isidore (06)

Décédé le 9 octobre 2020

Adjudant-chef
Olivier CAPELA (SPV)

CIS d'Issigeac et PATS au Sdis 24

Décédé le 12 novembre 2020

Sapeur
Loïc MILLO (SPV)

CIS Saint-Martin-Vésubie (06)

Porté disparu le 9 octobre 2020

BOÎTE à outils

JE M'INFORME

Suivez l'actualité des sapeurs-pompiers de France dans la presse

→ « Soldats du feu Magazine »

La Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France, par le biais de sa société d'édition, a conclu, le 1er juillet 2020, un partenariat avec « Soldats du feu magazine », un bimestriel de 96 pages (format 18,7 cm x 26 cm), dans le but d'offrir aux sapeurs-pompiers, *via* leurs amicales, un support d'information professionnel, spécialisé et indépendant.

Plus d'informations sur les abonnements collectés : **www.pompiers.fr**

→ L'ASP mag

Créé en 2009, l'ASP mag, édité par les Éditions des sapeurs-pompiers de France (société d'édition dont la FNSPF est l'associé unique), est un quadrimestriel (32 p., format 21 x 29,7 cm) dédié essentiellement aux anciens sapeurs-pompiers. Quelques rubriques : Interventions, Découverte, Portrait, Histoire, Entretien, Livres…
Pour son numéro 35, sorti en décembre 2020, logo, couv' et maquette intérieure ont été modernisés.
Chaque édition comporte également un dossier complet sur un sujet d'actualité ainsi qu'une planche de la BD « Les Pompiers ».

Plus d'informations sur : **www.pompiers.fr**

N'hésitez pas à vous abonner en ligne !

Scannez-moi !

JE RESTE CONNECTÉ

Suivez l'actualité en temps réel sur **pompiers.fr** et sur les réseaux sociaux sapeurs-pompiers de France

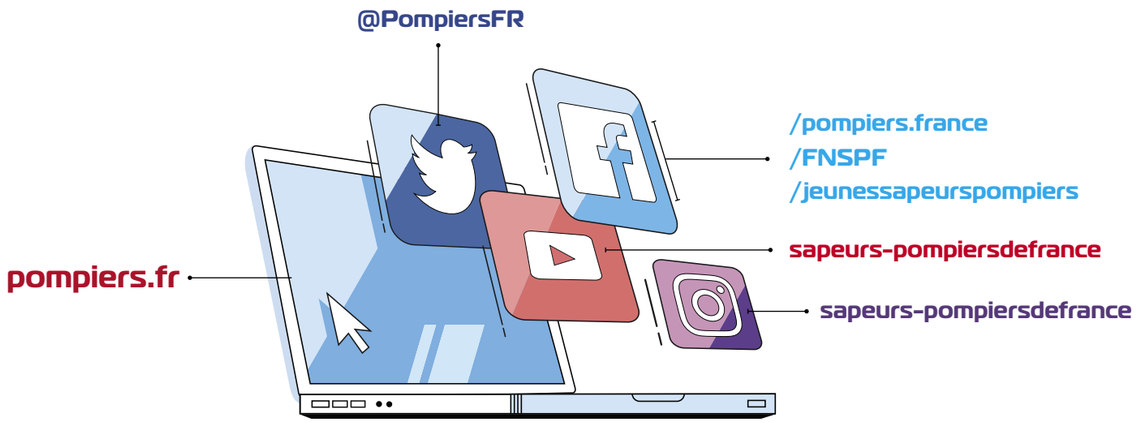

JE ME FORME

SAPEURS • POMPIERS DE FRANCE
Les Éditions

Découvrez les ouvrages des Éditions des sapeurs-pompiers de France

Les Éditions de sapeurs-pompiers de France, maison d'édition de la Fédération, proposent chaque année des ouvrages collectifs, manuels de formation, classeurs pédagogiques, cahiers d'activités, dépliants d'information mais aussi des supports numériques comme la FOAD ou l'Edoc5. Les collections proposées par les ESPF abordent les thèmes phares du monde sapeur-pompier tels que le secourisme, la formation JSP, la prévention grand public, l'opérationnel ou le sport. La richesse et la pluralité de leurs supports font des ESPF un véritable référent bibliographique et pédagogique du réseau sapeur-pompier.

Jeunes sapeurs-pompiers

1€ reversé à l'Œuvre des pupilles orphelins des sapeurs-pompiers !

Agenda JSP

Quatrième édition

Les grands rendez-vous du monde pompier référencés, des jeux ludiques, des rappels de cours, des informations sur le réseau fédéral, des conseils prévention délivrés tous les samedis.

Jeunes sapeurs-pompiers

+ additif Covid-19

+ support numérique

Manuels de formation

Collection réalisée par la commission fédérale JSP en cohérence avec le texte du référentiel, au plus proche de la philosophie du programme de formation des jeunes sapeurs-pompiers. Programme complet et conforme à l'arrêté du 8 oct. 2015.

Prévention

50 règles d'or pour réagir en cas d'incendie

Document rédigé par des auteurs de la commission PECFR.
Un Français sur trois est victime d'un incendie au cours de sa vie, le plus souvent dans son environnement domestique. Beaucoup pourraient être évités *via* à la prévention. Grâce aux experts de la Fédération nationale de sapeurs-pompiers, découvrez 50 fiches conseils pour prévenir les risques d'incendie et agir efficacement en cas de feu. Devenez acteur de votre propre sécurité en acquérant une vraie culture de la prévention.

Formation

+ additif Covid-19

+ EDOC SST (support numérique)

Manuel SST

Mise à jour des supports de formation pour les apprenants et les formateurs (e-doc) selon les Recommandations d'organisation des formation SST et APS publiées par l'INRS le 8 juin 2020.

Formation

+ additif Covid-19

+ EDOC SST (support numérique)

Livret PSC 1

Aide-mémoire qui reprend l'essentiel des connaissances et des gestes enseignés lors de la formation PSC1. Il est conforme aux recommandations Prévention et Secours civiques publiées par la Direction générale de la sécurité civile et de gestion des crises (version 2019). Il tient compte également de l'expertise des sapeurs-pompiers dans le domaine du secourisme.

Fédération Nationale
SAPEURS POMPIERS
DE FRANCE

Maison des sapeurs-pompiers

32 rue Bréguet
75011 Paris
Tél. : 01 49 23 18 18

pompiers.fr